

Valider une copie conforme authentique d'un acte notarié technologique

Vous avez récemment signé un acte notarié sur support technologique ? Une copie authentique vous a été remise. Elle certifie que son contenu est équivalent à l'acte original, conservé précieusement par votre notaire.

→ **Vous pouvez demander une copie authentique sur support électronique ou papier, selon votre préférence.**

LA COPIE PAPIER

Elle doit comporter :

- le sceau du notaire ;
- la mention complète « Copie certifiée conforme à l'acte (...) » ;
- la signature manuscrite du notaire.



Il n'est pas possible d'utiliser une version numérisée d'une copie authentique papier.

LA COPIE ÉLECTRONIQUE

- Si vous devez la transmettre, nous vous recommandons d'utiliser une solution sécuritaire de transfert de documents électroniques et non un simple courriel ;
- Conserver ce PDF de façon sécuritaire.



Il n'est pas possible d'utiliser une version imprimée d'une copie authentique électronique.



La reproduction de la signature des parties n'est en aucun cas obligatoire sur une copie authentique, qu'elle soit papier ou électronique.

Copie authentique électronique : éléments à vérifier

1 LE SCEAU NOTARIAL

Depuis le 8 décembre 2021, les copies authentiques électroniques comportent un sceau notarial numérique, généralement situé en première page.

Si la copie a été délivrée avant cette date, le visuel était différent. Rendez-vous à cnq.org/valider pour plus de détails.

2 LE NOM DU NOTAIRE

Le nom du notaire doit apparaître sous le sceau notarial.

3 LA MENTION DE COPIE CONFORME AUTHENTIQUE

Vérifier que la mention de copie conforme authentique figure sur le document, en dessous du sceau.

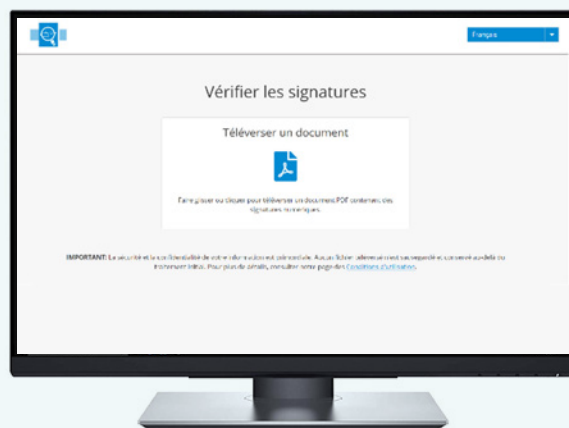
4 LES SIGNATURES : SUR LA DERNIÈRE PAGE

- La signature manuscrite des parties n'a pas à être reproduite ;
- Le nom du notaire qui a signé l'acte notarié doit apparaître.



5 VALIDITÉ DE LA SIGNATURE DU NOTAIRE

Une application Web est disponible pour valider la signature du notaire sur le PDF. Rendez-vous au : cnq.org/valider



SI UNE COPIE AUTHENTIQUE EST VALIDE

A PROPOS DE CE DOCUMENT :

- ✓ L'intégrité du document a été préservée.
- ✓ Le document revendique être conforme à la norme PDF/A-1b.
- ✓ Les signatures suivantes sont valides:

Signature apposée par **Prénom Nom (Notaire)**
Certifié par **CHAMBRE DES NOTAIRES**
Signature Numérique Notarius - **Certifio Professionnel**

SI UNE COPIE AUTHENTIQUE N'EST PAS VALIDE

A PROPOS DE CE DOCUMENT :

- ✓ L'intégrité du document a été préservée.
- ✓ Le document revendique être conforme à la norme PDF/A-3b.
- ! Au moins une des signatures suivantes comporte une incertitude relative à sa validité.